



Applicable aux groupes



**Solde  
éclair**

## Rabais à durée limitée sur Palma de Majorque

Partez à la découverte de magnifiques paysages grâce à nos rabais à durée limitée sur les forfaits balnéaires sélectionnés\*

**Réservez d'ici le 7 juin 2026 | Départs jusqu'au 31 octobre 2026**

**Applicable aux forfaits balnéaires sélectionnés à Palma de Majorque**

**De plus, votre premier bagage enregistré et un bagage de cabine sont inclus, et bien plus<sup>1</sup>**

Contactez votre agent de voyages

\*Pour connaître les conditions générales applicables, rendez-vous sur <https://vacations.aircanada.com/fr/toutes-les-offres/solde-eclair-forfaits>. <sup>1</sup>Notre Promesse Vacances s'applique seulement aux nouvelles réservations de forfaits vacances, forfaits Vols et Croisière, forfaits Vols et Hôtel, forfaits préétablis ou circuits réservés sélectionnés au Mexique, dans les Caraïbes, en Amérique du Sud et centrale, au Canada, en Europe, en Asie, en Océanie, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et aux États-Unis effectuées à partir du 9 mai 2024. Toutes les composantes de l'offre peuvent être modifiées en tout temps, sans préavis. Les billets de parc thématique, transferts privés, attractions, activités, locations de voiture, assurances Allianz Global Assistance sont exclus de l'entièreté de la Promesse Vacances de Vacances Air Canada et sont assujettis aux conditions générales standards. Le 1<sup>er</sup> bagage enregistré inclus s'applique à toutes les destinations lors de la réservation d'un forfait sélectionné. Limite d'un (1) bagage enregistré inclus et d'un (1) bagage de cabine par personne. Pour les règles et restrictions relatives aux bagages, veuillez consulter le Guide d'information sur les bagages d'Air Canada. Pour toutes les conditions générales de notre Promesse Vacances, cliquez ici. Titulaire du permis du Québec n° 702566. N° d'enregistrement TICO R50013536/W50013537. <sup>MD</sup>Voir tous les avis sur les marques de commerce d'Air Canada et Aéroplan : <https://www.aircanada.com/ca/fr/aco/home/legal/trademarks.html#/>.



Publié le 19 mai 2025 - MCE-4-0058



**VACANCES AIR CANADA**

Faites voyager  
vos rêves<sup>MD</sup>



**Applicable aux groupes**

# Rabais à durée limitée sur le Costa Rica

Partez à la découverte de magnifiques paysages grâce à nos rabais à durée limitée sur les forfaits vacances sélectionnés\*

**Réservez d'ici le 7 juin 2026 | Départs jusqu'au 31 octobre 2026**

**Applicable aux forfaits vacances sélectionnés au Costa Rica**

**De plus, votre premier bagage enregistré et un bagage de cabine sont inclus, et bien plus<sup>1</sup>**

**Contactez votre agent de voyages**

\*Pour connaître les conditions générales applicables, rendez-vous sur <https://vacations.aircanada.com/fr/toutes-les-offres/solde-eclair-forfaits>. <sup>1</sup>Notre Promesse Vacances s'applique seulement aux nouvelles réservations de forfaits vacances, forfaits Vols et Croisière, forfaits Vols et Hôtel, forfaits préétablis ou circuits réservés sélectionnés au Mexique, dans les Caraïbes, en Amérique du Sud et centrale, au Canada, en Europe, en Asie, en Océanie, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et aux États-Unis effectuées à partir du 9 mai 2024. Toutes les composantes de l'offre peuvent être modifiées en tout temps, sans préavis. Les billets de parc thématique, transferts privés, attractions, activités, locations de voiture, assurances Allianz Global Assistance sont exclus de l'entièreté de la Promesse Vacances de Vacances Air Canada et sont assujettis aux conditions générales standards. Le 1<sup>er</sup> bagage enregistré inclus s'applique à toutes les destinations lors de la réservation d'un forfait sélectionné. Limite d'un (1) bagage enregistré inclus et d'un (1) bagage de cabine par personne. Pour les règles et restrictions relatives aux bagages, veuillez consulter le Guide d'information sur les bagages d'Air Canada. Pour toutes les conditions générales de notre Promesse Vacances, cliquez ici. Titulaire du permis du Québec n° 702566. N° d'enregistrement TICO R50013536/W50013537. <sup>MD</sup>Voir tous les avis sur les marques de commerce d'Air Canada et Aéroplan : <https://www.aircanada.com/ca/fr/aco/home/legal/trademarks.html#/>.



Publié le 19 mai 2026 - MCE-4-029-0